

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mardeuil

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	14	14 + 1 pouvoir

Date de convocation
4 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de Mardeuil, sous la présidence de **Denis DE CHILLOU DE CHURET**, Maire.

Présents : **BAUDOIN Jean-Marie, BERTHAUD Séverine, CLEMENT Joël, DE CHILLOU DE CHURET Denis, GUICHON Anne, GUYARD Céline, JACQUES Jessica, LALLEMENT Martine, LEMOINE Patrice, LEVEQUE Aurore, MARTINET Aurélie, OUY Marcel, PETIT Christophe, ROUCHAUSSE Jean-Michel.**

Absents : .

Représentés : **FOFANA Mohamed pouvoir donné à MARTINET Aurélie.**

Madame GUYARD Céline a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
N° de délibération : 63_2026

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	1	15	0	0	0

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-8 ;

VU le projet de règlement intérieur du Conseil Municipal annexé à la présente délibération ;

CONSIDERANT que le Conseil Municipal doit établir son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation ;

CONSIDERANT qu'afin d'assurer une parfaite organisation des séances de l'assemblée délibérante, il convient de procéder à l'approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés,

D'approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal tel qu'annexé à la présente délibération ;

De charger Monsieur le Maire de son application et de veiller au respect des dispositions qui y sont arrêtées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme




Denis DE CHILLOU DE CHURET

Signé par Denis DE CHILLOU DE CHURET
(COMMUNE DE MARDEUIL),
le Maire
le 16/09/2026 à 16:41:22
Ref:11766297-17772337-1-D